

## Offre Publique d'Acquisition

de  
ELANTAS GmbH, Wesel, République fédérale d'Allemagne  
pour toutes les actions au porteur en mains du public de  
Von Roll Holding SA, Breitenbach, Suisse

### Déclaration d'acceptation pour les actions au porteur de Von Roll Holding SA

[Veuillez remettre cette déclaration à votre banque\\*  
au plus tard à la date limite indiquée par cette banque\\*.](#)

En tant que propriétaire de (nombre)

**action(s) au porteur de Von Roll Holding SA d'une valeur nominale de CHF 0.10  
chacune**

Valor 324 535 / ISIN CH0003245351 ("Actions Von Roll")

je déclare/nous déclarons par la présente accepter l'Offre Publique d'Acquisition de ELANTAS GmbH, Abelstrasse 43, 46483 Wesel, République fédérale d'Allemagne (l'"Offrant") (l'"Offre") pour le nombre susmentionné d'actions Von Roll, tel que défini dans le prospectus d'offre du 8 septembre 2023 (le "Prospectus d'Offre"). Le prix de l'Offre s'élève à CHF 0.86 net en espèces (le "Prix de l'Offre") par Action Von Roll. Conformément au Prospectus de l'Offre, le Prix de l'Offre sera réduit du montant brut d'éventuels effets de dilution concernant les Actions Von Roll survenant avant l'exécution de la présente Offre. L'Offre est soumise aux conditions énoncées dans le Prospectus d'Offre.

**Restrictions à l'Offre :** L'acceptation de l'Offre est soumise aux lois boursières applicables. Les actionnaires ne peuvent accepter l'Offre que s'ils remplissent les conditions énoncées sous "Confirmations" mentionnées ci-dessous et aux "Restrictions à l'Offre" mentionnés ci-dessous. Nous encourageons les actionnaires à lire attentivement les informations contenues dans la présente Déclaration d'acceptation. Les termes qui ne sont pas définis différemment dans la présente Déclaration d'acceptation ont la même signification que dans le Prospectus d'Offre.

**Ordre à ma/notre banque :** Je détiens/nous détenons la/les Action(s) Von Roll susmentionnée(s) dans le dépôt<sup>1</sup> mentionné ci-dessous et je donne/nous donnons par la présente instruction irrévocable à ma/notre banque d'apporter à l'Offre l'/les Actions Von Roll susmentionnée(s) et de la/les faire enregistrer sur la seconde ligne de négoce, dès la date de l'acceptation de l'Offre jusqu'à l'Exécution :

*(Veuillez remplir en caractères d'imprimerie)*

\*Banque : \_\_\_\_\_

Lieu/succursale : \_\_\_\_\_

N° de dépôt : \_\_\_\_\_

Nom/bénéficiaire : \_\_\_\_\_

N° de compte : \_\_\_\_\_

Par la présente, je confirme/nous confirmons que je suis/nous sommes le(s) propriétaire(s) légal de la/des Action(s) Von Roll apportée(s) à l'Offre, que je suis/nous sommes, conformément aux Restrictions à l'Offre, autorisé(s) et éligible(s) à accepter l'Offre et que l'/les Action(s) Von Roll apportée(s) à l'Offre est/sont libre(s) de toute charge et de tout droit de tiers.

**Transfert :** Par la présente, je donne/nous donnons irrévocablement l'instruction et l'autorisation à la Zürcher Kantonalbank, Zurich, agissant en qualité de la banque chargée de l'exécution technique de l'Offre (l'"Offer Manager"), de faire en sorte que l'/les Action(s) Von Roll apportée(s) à l'offre, une fois enregistrée(s) sur la seconde ligne de négoce, soit/soient transférée(s), selon la libre appréciation de l'Offer Manager pour exécuter correctement l'Offre, directement contre réception du Prix de l'Offre correspondant à l'Offrant. Par la présente, je donne/nous donnons l'autorisation et l'instruction à l'Offer Manager de prendre toutes les mesures nécessaires ou utiles dans ce contexte. Je reconnais/nous reconnaissons que l'offre n'est juridiquement valable que si ma/notre Action(s) Von Roll offerte(s) est/sont comptabilisée(s) à temps sur la deuxième ligne de négoce ou si l'offre est acceptée sans réserve par l'Offrant.

Le Prix de l'Offre auquel j'ai/nous avons droit conformément aux conditions de l'Offre doit être crédité sur le compte susmentionné.

**Confirmations :** Je confirme/nous confirmons que la présente Déclaration d'acceptation et tous les autorisations et instructions qu'elle contient demeurent en vigueur en cas d'incapacité juridique, de décès, de déclaration d'absence ou de faillite du/des soussigné(s).

*(Veuillez remplir en caractères d'imprimerie)*

Nom/prénom : \_\_\_\_\_

Lieu/date : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal et ville : \_\_\_\_\_

Signature(s) (de l'actionnaire ou de son représentant)

La présente Déclaration d'acceptation est conservée à la banque où les Actions Von Roll sont déposées.

<sup>1</sup> Ou pour les actionnaires qui possèdent des actions physiques ("dépositaires à domicile") : J'ai/nous avons livré la/les Action(s) Von Roll y compris les coupons n° 11 – 26 susmentionnée(s) sous forme physique dans le dépôt mentionné ci-dessous et charge(ons) irrévocablement ma banque de livrer ces titres y compris les coupons n° 11 - 26 à SIX SIS SA.

**Restrictions à l'Offre → voir au verso**

## Restrictions à l'Offre

### En général

L'Offre ne sera faite, directement ou indirectement, dans aucun pays ou juridiction dans lequel elle serait considérée comme illicite ou enfreindrait de toute autre manière le droit applicable, ou qui exigerait, de la part d'ALTANA ou l'une de ses filiales, une modification ou un aménagement des termes ou des conditions de l'Offre de quelque manière que ce soit, la soumission d'une requête supplémentaire auprès d'une quelconque autorité gouvernementale, d'un régulateur ou d'une autre autorité, ou des démarches supplémentaires en relation avec l'Offre. Il n'est pas envisagé d'étendre l'Offre à un tel pays ou une telle juridiction. Aucun document relatif à l'Offre ne doit être distribué ou envoyé dans de tels pays ou juridictions et ne doit être utilisé pour solliciter l'acquisition de titres de participation de la Société dans de tels pays ou juridictions. Ces restrictions valent en particulier aussi pour les actionnaires de la Société.

L'Offrant publie la présente Offre exclusivement par le biais du Prospectus d'Offre et soumet par conséquent l'Offre en conformité avec le droit applicable. Les actionnaires de la Société sont tenus d'examiner attentivement le Prospectus d'Offre ainsi que tous les autres documents en lien avec l'Offre. En particulier les actionnaires qui ont leur domicile dans un pays autre que la Suisse sont avisés d'examiner le droit applicable et les conséquences fiscales en cas d'acceptation de l'Offre. L'Offre ne peut pas être acceptée avant la publication du Prospectus d'Offre et l'expiration d'un délai de carence de dix (10) jours de négoce (s'il n'est pas prolongé par la COPA), lequel commencera à courir le jour de négoce suivant immédiatement la date de publication du Prospectus d'Offre.

Selon le droit suisse, les Actions Von Roll apportées à l'Offre ne peuvent, en principe, pas être retirées après qu'elles aient été apportées, sous réserve de certains cas particuliers, notamment en cas de publication d'une offre concurrente pour les Actions Von Roll.

### United Kingdom

The communication of the Offer Prospectus (*Prospectus d'Offre*) (the "**Offer**") is not being made by, and has not been approved by, an authorised person for the purposes of section 21 of the Financial Services and Markets Act 2000. In the United Kingdom ("**U.K.**"), this communication and any other offer documents relating to the Offer is/will be directed only at persons (i) who have professional experience in matters relating to investments falling within Article 19(5) of the Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (the "**Order**"), (ii) falling within article 49(2)(a) to (d) ("high net worth companies, unincorporated associations, etc.") of the Order or (iii) to whom an invitation or inducement to engage in investment activity (within the meaning of section 21 of Financial Services and Markets Act 2000) in connection with the offer to purchase securities may otherwise lawfully be communicated (all such persons together being referred to as "**relevant persons**"). No communication in respect of the Offer must be acted on or relied on by persons who are not relevant persons. The Offer, any investment or investment activity to which this communication relates is/will be available only to relevant persons and will be engaged in only with relevant persons.

### United States

The offer described in the offer prospectus (*Prospectus d'Offre*) (the "**Offer**") is not being made and will not be made, directly or indirectly, in or into, or by use of the mails of, or by any means or instrumentality of interstate or foreign commerce of, or of any facilities of a national securities exchange of, the United States or to any U.S. Person. This includes, but is not limited to, facsimile transmission, electronic mail, telex, telephone, the internet and other forms of electronic communication. Accordingly, copies of the documents and materials relating to the Offer and any other documents or materials relating to the Offer are not being, and must not be, directly or indirectly, mailed or otherwise transmitted, distributed or forwarded (including, without limitation, by custodians, nominees or trustees) in or into the United States or to a U.S. Person and securities cannot be tendered in the Offer by any such use, means, instrumentality or facility or from or within or by persons located or resident in the United States or by any U.S. Person. Any purported tender of securities in the Offer resulting directly or indirectly from a violation of these restrictions will be invalid and any purported tender of securities made by a person located in the United States, a U.S. Person, by any person acting for the account or benefit of a U.S. Person, or by any agent, fiduciary or other intermediary acting on a non-discretionary basis for a principal giving instructions from within the United States will be invalid and will not be accepted. Each holder of securities participating in an Offer will be required to represent that it is not a U.S. Person and is not acting for the account or benefit of a U.S. person, is not located in the United States and is not participating in such Offer from the United States, or it is acting on a non-discretionary basis for a principal located outside the United States that is not giving an order to participate in such Offer from the United States and who is not a U.S. Person. As used in this document, "**United States**" means the United States of America, its territories and possessions (including Puerto Rico, the U.S. Virgin Islands, Guam, American Samoa, Wake Island and the Northern Mariana Islands), any state of the United States of America and the District of Columbia. The Offeror reserves the right, in its sole discretion, to reject as invalid any acceptances of the Offer by holders who are unable to provide the above representations.

### Canada, Australia and Japan

The offer described in the offer prospectus (*Prospectus d'Offre*) (the "**Offer**") will not be addressed to shareholders of Von Roll Holding AG whose place of residence, seat or habitual abode is in Canada, Australia or Japan, and such shareholders may not accept the Offer.